

À propos de dopage

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **63 (1954)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682826>

Nutzungsbedingungen

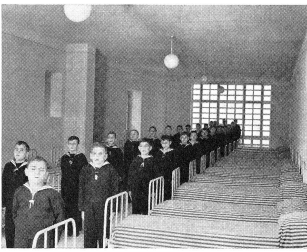
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Un drapeau de Mondello et les petits marins en herbe prêts pour l'appel.

dans une organisation aux effectifs si nombreux, de tomber dans quelque «caporalisme» que ce soit.

Les enfants suivent au Collège les écoles primaires, puis secondaires, et enfin l'école professionnelle et navale. Un des problèmes qui a le plus préoccupé les initiateurs du collège a été celui de donner en effet aux orphelins recueillis un métier qui assure leur vie.

Un pavillon est réservé aux aînés, il a été construit spécialement grâce au concours de l'«Italian Labor Council» des Etats-Unis. Ce bâtiment abrite les ateliers de production, organisés sur une base tout à fait industrielle. Les élèves-apprentis y travaillent dès l'âge de quinze ans. Les meubles et autres objets qui sont fabriqués par leurs soins servent non seulement à l'usage interne du collège mais sont vendus à des particuliers. Les garçons participent ainsi aux frais de l'institution.

L'équipe des travailleurs jouit d'un grand prestige. Elle dispose d'une salle d'études particulière, d'une salle de récréation, et son programme fait alterner les heures de travail aux ateliers avec celles d'étude et de dessin. Ces adolescents jouissent également d'une liberté plus grande et ont des responsabilités propres à leur permettre d'affirmer et de développer leur personnalité, — ils voient librement leurs maîtres et le directeur, partagent avec eux leurs récréations, sont chargés de recevoir les hôtes et de leur faire les honneurs de la maison.

Une des autres particularités du Collège Roosevelt — qui porte le titre d'Institut des arts et métiers — c'est de préparer ses jeunes hôtes à entrer dans la marine marchande ou la marine de pêche italiennes et de leur permettre d'accéder aux grades inférieurs qui faciliteront leur carrière dans ces professions. Il travaille dans ce domaine en collaboration avec l'Association italienne pour l'éducation navale. La discipline du Collège est ferme, mais toujours compréhensive

et humaine et entend avant tout préparer de futurs hommes au caractère loyal et bien trempé. Cette belle œuvre de solidarité due à de simples travailleurs méritait d'être présentée.

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

A la suite du rapport présenté par le Groupe d'Etude des Secours, le Comité exécutif a décidé également à l'unanimité de charger le Secrétariat de la Ligue d'étendre et de développer les services qu'il rend aux Sociétés nationales dans le domaine des secours d'urgence en cas de désastre, et d'entrer en négociations avec les autorités nationales et internationales compétentes afin d'obtenir d'elles qu'elles reconnaissent officiellement la Croix-Rouge comme étant l'organisation la plus qualifiée en cas de désastres naturels.

Le Conseil des gouverneurs de la Ligue tiendra sa 23^e session en mai 1954 à Oslo.

Le sport et la santé

A PROPOS DE DOPAGE

Un nouvel et tragique accident a attiré une fois de plus l'attention sur les dangers que présente un sport commercialisé et où le souci de la compétition à tout prix l'emporte sur toute autre préoccupation. La mort récente d'un boxeur marseillais prend une signification particulièrement grave quand on lit dans les comptes rendus du combat qui devait se terminer si tragiquement que le jeune sportif paraissait hagard et comme choqué dès son entrée sur le ring, quand l'on apprend ensuite qu'un médecin avait demandé le renvoi de la rencontre, et que l'autopsie fait découvrir enfin que la paroi crânienne du jeune pugiliste était «anormalement mince et peu résistante». Qu'il y ait eu ou non «dopage» de la victime avant le combat, il apparaît monstrueux qu'une rencontre ait pu avoir lieu dans de telles conditions et tout autant que ce jeune homme ait jamais été autorisé à monter sur un ring étant donné la grave malformation congénitale qu'un examen approfondi eût, j'imagine, permis de soupçonner. Cela apparaît d'autant plus significatif de la mentalité qui l'emporte dans certains milieux prétendus sportifs si l'on sait que ce boxeur est sauf erreur le troisième en peu d'années qui succombe à la suite d'un combat et dans des conditions quasi semblables. Les chroniqueurs sportifs, et il sied de les en féliciter, se sont élevés unanimement ou presque contre de telles pratiques et ont dénoncé le scandale de ce sport de boucherie. Mais la publicité extravagante que l'on fait autour de certains combats de championnat et de leurs protagonistes, les bourses inraisonsnables qui sont mises à la disposition des «challengers», les épithètes détractantes et grotesques dont on couronne les vainqueurs, et les recettes qu'encassaient les organisateurs et les «managers» ne sont-ils pas, eux aussi, à la source du mal?

Les excitants dangereux

LA WECKAMINE

par le Dr H. LEHMANN

Les produits contenant de la weckamine et qui se rattachent ainsi au groupe des amphétamines sont des produits synthétiques, apparentés à l'éphédrine et à l'adrénaline.

Entre 1935 et 1940, une propagande intense assura un grand succès à ses deux principaux représentants, la benzédrine et la pervitine. On les vendit sous le nom de «dragées-vacances», «pilules Pep», etc., et, pendant la guerre, sous celui de «dragées Stuka».

Utiles sur prescription médicale et dans certains cas...

Ces produits procurent une euphorie bien-faisante, ils calment le système nerveux, favo-

risent l'effort physique et intellectuel, annihilent la sensation de fatigue. Tout le monde ne réagit pas de la même façon à leur égard, comme il en va d'ailleurs pour tous les produits procurant l'euphorie. Les réactions souvent fâcheuses qu'ils provoquent et l'usage inconsidéré que le public ne tarda pas d'en faire contraignirent les autorités à ne les délivrer que sous ordonnance médicale. Et cette ordonnance doit être renouvelée chaque fois.

Le médecin les prescrit dans les cas d'hypotonie, de lassitude et, en combinaison avec l'antihistaminique, contre le rhume des foins ou diverses affections de cette nature. En psychiatrie, on les utilise dans les cas de refluxement et de barrage de tout genre; dans les cas de narcoleptie, de dépression, de neurasthénie, de morphomanie ou d'alcoolisme. On les prescrit en combinaison avec la scopolamine et l'atropine dans les cas de parkinsonisme. Associée à la caféine, la weckamine donne en général un étonnant coup de fouet.

Le sulfate d'amphétamine, lui, est recommandé comme excitant: il favorise le réveil après une narcoïse ou une intoxication provoquée par une trop forte dose de somnifères. Ce sulfate agit en outre favorablement sur l'énurésie nocturne des enfants et des adultes. On a constaté aussi que la weckamine, notamment l'amphétamine diminuait l'appétit. Ce produit exerce en effet une action inhibitrice sur la musculature lisse de l'appareil digestif; il a aussi, croit-on, un effet diurétique permettant de remédier à la rétention d'urine constatée fréquemment chez les sous-alimentés.

La weckamine était essentiellement utilisée comme stimulant, quand la vente des produits qui en contenaient était libre. On a constaté que si les personnes en bonne santé, ou même fatiguées, pouvaient fournir de gros efforts après l'absorption de weckamine, c'est que cette substance supprimait tout sentiment de fatigue, ne laissant persister qu'une certaine lassitude. «L'affaiblissement de la puissance intellectuelle, provoqué par la lassitude ou la fatigue physique, disparaît complètement ou du moins en partie, si bien que l'effet de ces produits est plus prononcé chez les personnes fatiguées que chez les personnes en bonne santé.» (Moeller: Rauschgift und Genussmittel, Bâle, 1951, p. 304.)

...ces «produits magiques» restent des excitants et des «drogues» vite pernicieuses

Autrefois on distribuait aux soldats de l'acool et du tabac pour apaiser la sensation de